

A QUI S'ADRESSE-T-ON ?

Toute structure souhaitant s'investir dans la campagne Mois sans tabac

Les services hospitaliers, les établissements médico-sociaux, les associations, les collectivités territoriales (Dispositifs d'appui à la coordination, Contrats Locaux de Santé ...), les Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP), les Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), les entreprises, la médecine du travail, les structures référentes pour des publics spécifiques (Protection Judiciaire de la Jeunesse, Universités ...).

LES PUBLICS PRIORITAIRES

Personnes en situation de précarité, femmes enceintes, personnes sous-main de justice, étudiants, personnes éloignées des dispositifs de prévention...

LES OUTILS TABAC INFO SERVICE

39 89

De 8h à 20h du lundi au samedi (service gratuit + prix d'un appel)
Suivi gratuit via des RDV téléphoniques avec un tabacologue.



Site internet

Conseils pour arrêter de fumer, stratégies, témoignages et réponses des tabacologues.



Application mobile Tabac info service

E-coaching personnalisé. Espace de suivi quotidien de l'arrêt avec affichage des bénéfices en direct (sur la santé et financiers).



Les kits d'aide à l'arrêt

Pour préparer et soutenir les fumeurs à l'arrêt du tabac :
#MoisSansTabac
Le Programme.



En savoir plus : www.tabac-info-service.fr



LES MISSIONS DE L'AMBASSADEUR RÉGIONAL MOIS SANS TABAC

IREPS
Auvergne-Rhône-Alpes

Partenaires :
Association Addictions France,
ADESSA,
IRAAT

www.ireps-ara.org

L'IREPS ARA EST AMBASSADEUR RÉGIONAL DU MOIS SANS TABAC. CHAQUE ANNÉE, DES STRUCTURES NOUS SOLLICITENT POUR ÊTRE ACCOMPAGNÉES DANS LEURS ACTIONS MOIS SANS TABAC. VOICI QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS QUE NOUS AVONS ACCOMPAGNÉS LORS DES PRÉCÉDENTES ÉDITIONS :



CENTRE DE SANTÉ JEUNE

Accompagnement pour la construction d'actions à destination des étudiants. Sensibilisation sur la consommation de tabac dans des ateliers organisés par le Centre de santé jeune.



ENTREPRISE – SECTEUR DES SERVICES

Action de sensibilisation à destination des salariés de l'entreprise (stand). Accompagnement dans la structuration de l'action, la posture professionnelle et orientation vers les structures de soins sur le territoire.



SERVICE DE SANTÉ D'UNE COMMUNE

Action de sensibilisation à destination du grand public, sous forme de stand dans les marchés, animé par des médiateurs santé et une infirmière Asalée. Accompagnement dans la structuration de l'action, le discours, la posture professionnelle et les outils pédagogiques adaptés pour un stand.



N'hésitez pas à contacter le référent Mois sans tabac de votre département pour un accompagnement !



NOS MISSIONS

1. Etat des lieux des acteurs qui agissent dans le champ des addictions sur le territoire

- Identifier en région les acteurs susceptibles de mettre en œuvre des actions de proximité.
- Solliciter et mobiliser de nouveaux partenaires chaque année.

2. Valorisation et animation du dispositif à l'échelon régional et local

- Présenter et valoriser le Mois sans tabac et ses outils auprès des professionnels lors de rencontres et de réunions autour du dispositif.
- Relayer le dispositif sur les réseaux sociaux selon des modalités définies.
- Assurer la programmation, la production et la diffusion de newsletters et autres outils permettant d'informer les partenaires et de suivre les actions à mener aux différentes périodes de l'année.

3. Accompagnement méthodologique des acteurs de terrain

- Déployer des actions de sensibilisation à destination des porteurs d'actions sur la méthodologie de projet ou sur des thématiques spécifiques (accompagnement à l'arrêt du fumeur, prescription de TNS, etc.)
- Conseiller et accompagner les porteurs d'action pour l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de leurs actions « Mois sans tabac ».

4. Suivi de la mise en œuvre, remontée d'information et évaluation

- Recenser les actions menées sur la base Oscars www.oscarsante.org.
- Etablir un bilan régional annuel qualitatif et quantitatif, partagé avec les financeurs et les structures partenaires.